

Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

Résultats de l'enquête du 4^e trimestre de 2015 | Vol. 8.4 | 11 janvier 2016

La présente enquête porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au quatrième trimestre de 2015.

Les résultats de l'enquête donnent à penser que, dans l'ensemble, les conditions du crédit aux entreprises se sont légèrement resserrées au quatrième trimestre (Graphique 1). Cette situation est surtout attribuable à un durcissement des modalités non tarifaires, les modalités tarifaires étant demeurées pratiquement inchangées (Graphique 2)^{1, 2}.

- Comme dans l'enquête du troisième trimestre, les résultats de la présente enquête indiquent que le resserrement des conditions du crédit s'est presque exclusivement concentré dans le secteur pétrolier et gazier.
- Les modalités tarifaires et non tarifaires se sont durcies dans le cas des grandes sociétés, mais n'ont pas changé pour les petites entreprises et les sociétés commerciales.
- La demande de crédit est demeurée, dans l'ensemble, à peu près inchangée, bien qu'une légère tendance à la baisse ait été constatée pour toutes les catégories d'emprunteurs.
- Au quatrième trimestre de 2015, l'accès aux marchés de capitaux s'est détérioré dans le cas des emprunteurs à risque plus élevé, mais est resté inchangé pour les emprunteurs de premier ordre et les autres emprunteurs à plus faible risque.

Graphique 1 : Les responsables du crédit ont fait état d'un léger resserrement des conditions générales de prêt aux entreprises non financières canadiennes...

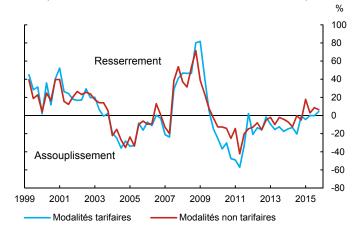
Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : ... surtout attribuable à un durcissement des modalités non tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts^a



a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.

Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 7 et le 11 décembre 2015. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada. Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.

¹ Dans l'enquête, le coût du crédit représente l'écart par rapport aux taux de base plutôt que le niveau des taux.

² À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement net dans les conditions de prêt; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.